

SOMMAIRE - CALCUL DES MONTANTS FACTURÉS POUR LA RÉSILIATION D'UN CONTRAT

Étudiants internationaux

État de l'inscription	Description	Frais d'admission et frais d'inscription	Pénalité	Facturation horaire (frais de scolarité)
Avant le 1 ^{er} jour des cours	Programme annulé par le collège	Non	Non	Non
	Refus de permis d'études (avec justification)	Oui	Non	Non
	Refus de permis d'études (sans justification)	Oui	Oui	Non
	Demande d'annulation	Oui	Oui	Non
	Changement de programme	Oui	Non	Non
	Demande de report	Oui	Non	Non
Après le début des cours	Demande d'annulation	Oui	Oui	Oui
	Non présentation	Oui	Oui	Oui (1 semaine)
	Refus de permis d'études (avec justificatif) - (Cours commencés en ligne hors du pays)	Oui	Non	No
	Changement de programme	Oui	Non	Oui
	Révocation par le directeur académique	Oui	Non	Oui

Frais	Description
Frais d'admission	50 \$CAN frais d'admission de payés à l'application
Frais d'inscription	200 \$CAN frais d'inscription payés à l'application
Facturation horaire (frais de scolarité)	Nombre d'heures complétées x taux horaire (selon le contrat de services éducatifs)
Pénalité	1 500 \$ moins les frais d'inscription OU 10 % du prix total convenu pour les Services – les frais d'inscription. Le moindre des deux montants.

* Les cas de maladie sont traités selon les règles prévues à l'article 20 du Règlement d'application de la Loi sur l'enseignement privé (Québec) et résumées dans le tableau ci-dessus. Des frais de pénalité peuvent être encourus.

SOMMAIRE - CALCUL DES MONTANTS FACTURÉS POUR LA RÉSILIATION D'UN CONTRAT

Étudiants domestiques

État de l'inscription	Description	Frais d'admission et frais d'inscription	Pénalité	Facturation horaire (frais de scolarité)
Avant le 1 ^{er} jour des cours	Programme annulé par le collège	Non	Non	Non
	Demande d'annulation	Oui	Oui	Non
	Changement de programme	Oui	Non	Non
	Demande de report	Oui	Non	Non
Après le début des cours	Demande d'annulation	Oui	Oui	Oui
	Non présentation	Oui	Oui	Oui (1 semaine)
	Changement de programme	Oui	Non	Oui
	Révocation par le directeur académique	Oui	Non	Oui

Frais	Description
Frais d'admission	50 \$CAN frais d'admission de payés à l'application
Frais d'inscription	200 \$CAN frais d'inscription payés à l'application
Facturation horaire (frais de scolarité)	Nombre d'heures complétées x taux horaire (selon le contrat de services éducatifs)
Pénalité	500 \$ moins les frais d'inscription OU 10 % du prix total convenu pour les Services – les frais d'inscription. Le moindre des deux montants.

* Les cas de maladie sont traités selon les règles prévues à l'article 20 du Règlement d'application de la Loi sur l'enseignement privé (Québec) et résumées dans le tableau ci-dessus. Des frais de pénalité peuvent être encourus.